

Homicide

Une rixe entre adolescents se solde par un mort à Plaine-Orety

COE
Libreville/Gabon

LE vendredi 28 octobre dernier, la Police d'investigations judiciaires (Pij) a été saisie de la mort de Anthony N'neme Mbele, Gabonais de 16 ans, par sa famille. En effet, ce dernier a succombé à ses blessures, suite à une altercation le 24 octobre à Plaine-Orety, dans le deuxième arrondissement de Libreville, entre sa bande de copains et une autre. Des investigations menées à ce sujet orientent les soupçons des officiers

de police judiciaire (OPJ) vers un certain B.J.I. alias "Animal", Gabonais de 14 ans, non scolarisé et membre de l'équipe adverse. Le mis en cause lui-même raconte que la veille de l'altercation, certains de ses amis se sont rendus, à son insu, au quartier Louis, dans le premier arrondissement de Libreville, pour y cueillir des mangues. Lors de l'opération de cueillette, ceux-ci sont surpris par les amis de la victime, qui se mettent aussitôt à les pourchasser. C'est donc au cours de leur fuite que l'un des membres du groupe de B.J.I., abandonne sa paire



Photo : COE

Il revient maintenant au parquet de Libreville de décider du sort de l'adolescent B.J.I.

de babouches, qui est

confisquée par leurs antagonistes. Informé de la situation, "Animal", aidé de quelques copains, décide alors de se faire justice, le but étant de récupérer le bien de leur ami. Et, l'occasion faisant le larron, ils aperçoivent le lendemain Anthony N'neme Mbele en compagnie de ses camarades à Plaine-Orety. Ils en profitent pour leur régler des comptes. Une bagarre éclate donc entre "Animal" et N'neme. Mais le premier se rend compte que son adversaire est armé d'un tournevis. C'est ainsi que, obéissant à

son instinct, il se saisit d'une bouteille qui traîne non loin de là, la casse et à l'aide d'un tesson, il assène des coups à son adversaire : deux au cou, un à l'avant-bras gauche, un au thorax et un dernier à la cuisse droite. Conduit ensuite urgemment au Centre hospitalier universitaire de Libreville (Chul), Anthony N'neme Mbele, qui saigne abondamment, rend l'âme à son arrivée, succombant ainsi à ses blessures. Entre-temps, B.J.I. en profite pour prendre le large et se réfugie dans un buisson à Plaine-Orety, où il passe

plusieurs jours, avant de se rapprocher de sa mère pour lui expliquer ce qu'il a fait. Craignant la réaction de la famille de la victime, la génitrice décide alors d'aller cacher son fils chez sa mère qui vit à Bambouchine. Avant de se rendre à la police pour le dénoncer, tout en prenant le soin de leur indiquer où le retrouver. "Animal" est donc interpellé jeudi dernier sous le regard impuissant de sa mamie et conduit au poste, où il attend d'être déféré devant le parquet de Libreville.

Lutte antidrogue

Près de 13 kg de chanvre indien saisis au Port-Môle

AEE
Libreville/Gabon

Cette saisie a été effectuée par les douaniers, dans un bateau en provenance du Cameroun.

LE bureau des douanes du Port-Môle de Libreville a saisi environ 13 kg de chanvre indien, le 4 novembre dernier, lors d'une opération de contrôle d'un bateau de marchandises en provenance du Cameroun. Le produit appartiendrait à un certain Guy Jérôme Talla et Benjamin Billa, tous deux Camerounais, respectivement mécani-



Photo : AEE

Les deux trafiquants présumés dans les locaux des douanes, après leur arrestation.

en et ouvrier à bord dudit bateau. Mis à la disposition de la brigade nautique de gendarmerie, ils ont ensuite été présentés devant le

parquet de Libreville, qui les a placés sous mandat de dépôt. Selon Jean Moussa, responsable du bureau des douanes du Port-Môle, il

est 10 heures environ, lorsque les agents procèdent à la vérification des marchandises dans le bateau. Le comportement suspect de Benjamin Billa attire leur attention. En effet, cet ouvrier qui porte un sac à dos noir fait des allées et venues entre le bateau et la terre ferme. Et son sac à dos change de volume à chaque fois.

C'est ainsi qu'un agent de douane s'avance vers lui et le questionne. L'incohérence dans les réponses de l'ouvrier amène les douaniers à procéder à la fouille de son sac. Sept ballots de chanvre indien s'y trouvent. Son complice présumé, Guy Jérôme Talla, qui a déjà récupéré une première partie du produit au sol, tente de

s'éclipser discrètement, mais il est dénoncé par Billa comme étant son complice. Pris presque la main dans le sac, les deux trafiquants présumés ne pouvaient que reconnaître les faits. Ils disent se ravitailler au Cameroun pour alimenter un réseau de distribution qu'ils auraient installé à Libreville.

Vol au Programme de Télé-enseignement de l'Université Omar Bongo (UOB)

Les précisions du responsable du Programme

A la suite de l'article sur le vol de matériel au programme de Télé-enseignement de l'Université Omar Bongo, paru dans notre édition du 2 novembre dernier, nous avons reçu du responsable de cette structure, Elie Youmba, les précisions ci-après :

" D'abord, nous saluons l'initiative que le quotidien national prend pour mettre à la face du monde les désagréments que le programme de Télé-enseignement a subis. Mais, les précisions suivantes méritent d'être indiquées : la Police d'investigation judiciaire (Pij) n'a jamais été sur les lieux du cambriolage. Jusqu'à ce jour (3 novembre 2016, ndlr) aucun constat n'a été fait. Nous avons uniquement communiqué au téléphone avec les autorités de la police ; la valeur des équipements volés est largement au-dessus du montant indiqué dans l'article : cinq millions de francs Cfa. Cette valeur avoisine plutôt vingt millions de francs Cfa. Aussi et afin de vous permettre d'avoir une estimation réelle du montant, nous joignons à cette correspondance un document qui récapitule l'ensemble des éléments volés ; aucune fenêtre arrière permettant aux malfrats d'accéder aux locaux n'a été brisée. Ils s'y sont introduits par la grille de la porte centrale de la salle des cours, puis ont brisé les lames de la porte. Tout le matériel n'a pas été retrouvé comme indiqué dans l'article : sur une trentaine d'équipements informatique, audiovisuel,

câbles informatiques et divers documents, les agents de la Pij nous ont restitué uniquement deux unités centrales, un carton de câbles informatiques, un écran plasma et un écran d'ordinateur. Les ordinateurs portables n'ont pas été dérobés au Télé-enseignement, mais certainement dans d'autres structures de l'UOB. En définitive, l'ensemble des salles et des bureaux de la structure a été mis sens dessus-dessous, à telle enseigne, qu'à ce jour, il nous est impossible de reprendre normalement les activités académiques. Une plainte contre inconnu a été déposée à la Police judiciaire (PJ) et au cours de la journée du mardi 25 octobre 2016, les présumés voleurs ont été présentés au procureur de la République et immédiatement placés sous mandat de dépôt. Une audience au tribunal de Libreville est programmée pour le 11 novembre 2016. En attendant, nous sollicitons auprès des autorités universitaires et ministérielles, une véritable sécurité du site, car il s'agit d'un programme de coopération internationale dont les mesures de sécurité relèvent de la compétence du pays hôte. C'est pourquoi, nous suggérons l'affectation de vigiles au bâtiment Cheik Anta Diop, bâtiment qui abrite les activités du programme de Télé-enseignement coopération Inde-Union Africaine. Les ouvertures endommagées par les cambrioleurs doivent être réparées dans l'immédiat, au risque d'attirer d'autres individus malintentionnés".

Note à la clientèle

Reprise et Extension du Service BGFITime.

La Direction Générale de BGFIBank Gabon S.A. informe son aimable clientèle de l'extension du service « BGFITime* » à l'agence Etoile Océan (située en face de la SGS à Glass), en plus des points de ventes ci-dessous :

- Agence Etoile PREMIUM, située à 100m du village artisanal au Centre-ville ;
- Agence Etoile PEGASE, située au Carrefour Gigi à Avorbam ;
- Agence Etoile CENTAURI, située dans les Galeries JUMA à Louis du côté gauche du restaurant le Voilier ;
- Agence Etoile CAPELLA, située dans l'enceinte du Super CECADO au Carrefour la SNI ;
- Point Cash ADL, situé dans le hall de l'aéroport de Libreville ;
- Agence Etoile Port - Gentil 1, située au Centre-ville.

*Horaires :
Du lundi au vendredi de 7h45 – 20h00.
Le samedi de 8h00- 17h00.

Fait à Libreville, le 03 novembre 2016.

LA DIRECTION GENERALE.

N° Court : 8888
Tél : +241 01 79 13 02.
mail : eqc@bgfi.com
WWW.bgfi.com

BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir